

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WITTENHEIM,

*Au coeur du Bassin Potassique*

- VU** les articles L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** les articles R 411-1 et suivants, R 417-10 du Code de la Route,
- VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,
- CONSIDERANT** qu'il y a lieu de réglementer le stationnement dans la rue Albert Schweitzer pour des raisons de sécurité,

### A R R E T E

- ARTICLE 1 :** L'arrêt et le stationnement de tout véhicule motorisé sont interdits à hauteur du numéro 169 rue Albert Schweitzer.
- ARTICLE 2 :** Un marquage au sol jaune conforme aux prescriptions réglementaires sera posé et rappellera ces prescriptions aux usagers.
- ARTICLE 3 :** Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi. De même, tout véhicule en infraction sera déplacé aux frais et charge de son propriétaire.
- ARTICLE 4 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Commune et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).
- ARTICLE 5 :** L'autorité de Police compétente est chargée de l'exécution du présent arrêté et une copie sera adressée à :
- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de MULHOUSE
  - Madame la Procureure de la République – 20 Ave Robert Schuman – 68100 MULHOUSE
  - Monsieur le Commandant de Police – BP 95 - 68273 WITTENHEIM CEDEX
  - Monsieur le Médecin Chef du SAMU-CH E. MULLER – 20 Ave du Dr. Laennec – 68100 MULHOUSE
  - Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours – 68270 WITTENHEIM
  - M2A – Service PUPA – Z.A. route de Wittelsheim – 68120 RICHWILLER

WITTENHEIM, le 7 septembre 2022



Pour le Maire  
La 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire



Ginette RENCK

